



 **VERSPIEREN**
COURTIER EN ASSURANCES

www.musique.verspieren.com

ASSURANCE INSTRUMENTS DE MUSIQUE

Assurance tous risques

ASSURANCE INSTRUMENTS DE MUSIQUE

Une protection intégrale

Que vous soyez en Europe ou dans le reste du monde nous assurons vos instruments pour les trajets en transports publics ou privés, les concerts, les répétitions, les stages, les conservatoires ainsi qu'au domicile.

Nous protégeons votre instrument de musique contre tout type de dommage :

- le vol ;
- la perte ;
- les incendies ;
- les explosions ;
- les attentats ;
- les dégâts des eaux ;
- le vandalisme ;
- le bris accidentel.

LE SERVICE DE QUALITÉ VERSPIEREN

À la souscription

Nous mettons en place votre contrat sur simple appel téléphonique au **01 49 64 12 14**, avec le justificatif de la valeur de votre instrument (attestation d'un professionnel ou facture d'achat de moins de 3 ans).

En cas de sinistre

Si vous le souhaitez, nous procédons au règlement de votre facture directement auprès du réparateur (dès l'accord de prise en charge du sinistre par l'assureur).

NOS GARANTIES

Vol par effraction/agression : sans franchise

Autre vol : franchise de 10% par sinistre (vol simple, disparition, perte...)

Sans application d'un taux de vétusté
(sauf matériel sono)

Avec la prise en charge par l'assureur :

- du montant de la dépréciation subie par l'instrument après sinistre ;
- des frais de déplacement pour l'acheminement de l'instrument endommagé chez le réparateur et sa récupération ;
- des frais de location d'un instrument de remplacement.

TARIFS PROFESSIONNELS 2017*

Tout instrument

Garanties	Europe	Monde
sans vol en véhicule	1,40 %	1,72 %
avec vol en véhicule	1,90 %	2,15 %

Tout type avec valeur > 15 250 €

Garanties	Europe	Monde
sans vol en véhicule	1,15 %	1,25 %
avec vol en véhicule	1,42 %	1,70 %

Tarif spécial piano : 0,60 %

Prime annuelle TTC : minimum 79€

Votre instrument protégé contre le vol 7j/7 et 24h/24, grâce à la balise GÉOTRACEUR.

Vous pourrez bénéficier de 10 % de réduction sur votre assurance instrument de musique.

TARIFS AMATEURS 2017*

Garanties Europe avec vol		Amateurs	
Valeur assurée	Adhérents FUSE *	Sans adhésion FUSE	
600 €	20 €	42 €	
1000 €	27 €	49 €	
1500 €	34 €	56 €	
2000 €	41 €	63 €	
2500 €	48 €	70 €	
3000 €	55 €	77 €	
3500 €	62 €	84 €	
4000 €	69 €	91 €	
4500 €	76 €	98 €	
5000 €	83 €	105 €	
6000 €	95 €	117 €	
7000 €	105 €	127 €	
8000 €	113 €	135 €	
9000 €	120 €	142 €	
10 000 €	127 €	149 €	
15 000 €	162 €	184 €	
20 000 €	197 €	219 €	
25 000 €	232 €	254 €	
30 000 €	267 €	289 €	
35 000 €	302 €	324 €	
40 000 €	337 €	359 €	
45 000 €	372 €	394 €	
50 000 €	407 €	429 €	
Valeurs intermédiaires par 1000 €		7 €	

* déjà adhérent FUSE. Cotisation réglée directement à la fédération FUSE ou à un conservatoire adhérent. Copie carte d'adhérent à demander.

- 15 € d'adhésion à régler directement à Verspieren.

- 6 € d'adhésion directe à Verspieren. Tarif réservé aux étudiants en cycle spécialisé type musicologie (cursus scolaire musical). Les garanties du contrat FUSE ne sont acquises que si le souscripteur est à jour de sa cotisation FUSE. (Justificatif de l'année en cours à fournir en cas de SINISTRE).

SOLUTIONS D'ASSURANCES POUR LES PROFESSIONNELLS DU SECTEUR MUSICAL

Orchestres



Courtier et conseil en assurances des plus grands orchestres de France depuis plus de 20 ans, nous avons une connaissance approfondie et réelle de vos risques et de vos besoins en assurance.

Nous concevons des produits dédiés aux besoins des orchestres :

- dommages aux instruments, bagages et effets personnels des musiciens ;
- responsabilité civile ;
- dommages aux biens (locaux).

Luthiers, conservatoires, et écoles de musique : consultez-nous pour assurer votre parc instrumental !

CONTACT

Verspieren

Département Musiciens
8, avenue du Stade-de-France
93210 Saint-Denis
Tél. : 01 49 64 12 14
Fax : 01 49 64 11 70
E-mail : mingrao@verspieren.com



Plus d'infos sur notre site :
www.musique.verspieren.com

Luthiers et artisans du domaine instrumental



Les équipes de Verspieren mettent à votre disposition un savoir-faire et des garanties spécialement adaptées à votre activité.

Verspieren vous propose une solution d'assurance globale spécifiquement conçue pour les besoins des luthiers :

- dommages aux biens (locaux) et responsabilité civile du fait de vos activités ;
- tous risques instruments ;
- perte d'exploitation.



Suivez nous sur
Facebook :
Musique Verspieren

Verspieren, vocation client



www.verspieren.com